CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION

ENTRE LES SOUSSIGNEES :

La société dénommée **CFTM**, société à responsabilité limitée au capital de 200 Euros dont le siège social est à LYON (69005), 75 Quai Pierre Scize, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON SIRET 821 619 780 000 17, déclaration Activité 82 69 137 1069

Représentée par Monsieur Thierry BUENERD, gérant ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes ;

Ci-après dénommée "l'ECOLE ;

ET M.
Ci-après nommé « L'ELEVE »

Article 1. Champ d'application

Les présentes Conditions Générales s'appliquent, sans restriction ni réserve, à toutes les prestations de services conclues par l'ECOLE auprès de SES ELEVES et concernent les services se rapportant aux activités de formation et cours de SHIATSU

Les modifications de ces Conditions Générales d'Abonnement sont opposables aux ELEVES à compter de leur signature.

Article 2. Inscription

La présente inscription ne sera parfaite qu'après acceptation expresse et la signature de L'ELEVE des présentes conditions générales et particulières d'abonnement.

L'ELEVE pourra valablement accéder aux cours et formations qu'après avoir remis à L'ECOLE l'intégralité du prix fixé aux conditions particulières.

Le présent contrat d'inscription est nominatif et incessible et autorise l'ELEVE à participer aux cours et formations organisés par l'ECOLE et selon un prix et des modalités financières décrites dans les conditions particulières.

Les horaires, planning et dates des cours sont fixés dans le programme. L'ECOLE pourra modifier les horaires et dates à tout moment sous réserve d'en informer ses ELEVES dans un délai raisonnable.

Article 3. Tarifs

Les prestations de services sont fournies aux tarifs en vigueur au jour de la signature du contrat d'abonnement.

Les tarifs s'entendent TTC

Une facture est établie par l'ECOLE et remise à l'ELEVE lors de chaque adhésion.

Le prix des prestations et les modalités de paiement sont fixés aux conditions particulières.

Aucun remboursement de l'abonnement ne peut avoir lieu et ce pour quelque motif que ce soit sauf en cas de motif légitime.

L’ELEVE n'a pas la possibilité de résilier le présent contrat en raison de sa non-participation aux cours fournis par l’ECOLE sauf en cas de motif légitime.

En cas de non utilisation définitive de ce droit à participer aux prestations fournis par l’ECOLE pour une cause indépendante de sa volonté, c’est-à-dire pour un motif légitime ou en cas de force majeure, l’ELEVEpeut demander le résiliation de son abonnement par courrier recommandé avec avis de réception, adressé à l’ECOLE
La résiliation est effective à l’issue d’un délai de 30 jours à compter de la date de réception de la demande de résiliation.

L’ECOLE remboursera à L’ELEVE le solde de la cotisation au prorata-temporis à compter de la date de réception de la demande de résiliation

Par motif légitime ou cas de force majeure, il est limitativement fait référence aux cas suivants:

- Maladie ou accident grave nécessitant une impossibilité de fréquenter les cours pendant plus de CINQ mois justifiées par l’arrêt de travail correspondant, décès, mutation professionnelle du fait de l’employeur.

Article 4. Durée

Le présent contrat d'inscription est conclu pour une durée déterminée.

La date de début et la date de fin du présent contrat sont fixées aux conditions particulières.

Article 5. Absence de Responsabilité de l’ECOLE

L’ELEVE certifie qu'il dispose d'un certificat médical ne mentionnant aucune contre indication à la pratique du SHIATSU.

L’ELEVE remet avant la fin de son premier mois d’inscription, un certificat médical d’aptitude à la pratique du SHIATSU daté de moins d’un mois à la date de remise. A défaut de remise du certificat médical, le membre ne pourra pas invoquer la résiliation du contrat pour cause de maladie.

Article 6. Résiliation

Il est expressément convenu qu'en cas de non-respect des obligations et conditions énoncées dans le présent contrat par l’ELEVE, notamment le défaut de paiement, le présent contrat sera résilié de plein droit, à l'initiative de L’ECOLE, un mois après une mise en demeure ou une sommation d’exécuter restée infructueuse et ce sans indemnité de part et d’autre.

Article 7. Acceptation de L’ELEVE

Les présentes Conditions Générales sont expressément agréés et acceptées par l’ELEVE, qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance.

Article 8. Compétence

Tous les litiges auxquels le présent contrat pourrait donner lieu, concernant tant sa validité, son interprétation, son exécution, sa résiliation, leurs conséquences et leurs suites seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Article 9. Election de domicile

Pour l'exécution des présentes et de leurs suites, les parties font élection de domicile en leur siège social ou demeure respectifs.

CONDITIONS PARTICULIERES D'INSCRIPTION

NOM PRENOM ……..……

DATE DE NAISSANCE…….

ADRESSE……

……

TELEPHONE PORTABLE……

DOMICILE(en cas d'urgence)……..

EMAIL……..……@……

PROFESSION :

DEMANDE MON INSCRIPTION EN SHIATSU : (entourer votre choix)

ANNEE 1 ANNEE 2 ANNEE 3 ANNEE 4

DEMANDE MON INSCRIPTION A: (entourer votre choix)

ATTENTION : L'inscription aux cours de shiatsu donne droit sans supplément au do in /Qi Gong et méditation ainsi qu'aux cours d'anatomie et de nutrithérapie

TARIF ANNUEL 2020/2021

Cours shiatsu nouveaux élèves 2020/2021 Tarif normal (Nutrithérapie, Anatomie,Do In, Qi Gong, Méditation) compris dans le tarif de base	: 1.840 €
Cours shiatsu élèves déjà inscrits en 2019-2020 (Nutrithérapie, Anatomie,Do In, Qi Gong, Méditation)	: 1.660€
Shiatsu avec contrat (CPF) ou prise en charge entreprise	: 2.840 €
Acupuncture pour élève école	: 600 €
Elèves hors école	: 900 €
Massage Métamorphique	
Elèves hors école	: 350 €
	: 400 €
Ventouses	: 200 €
Elèves hors école	: 250 €

Moxibustion japonaise		:	200 €
Elèves hors école		:	250 €
Méditation et QI GONG/DO IN	29 cours voir calendrier	:	650 €
	15 cours à répartir	:	450 €
Maintien à niveau des anciens élèves		:	70 €/ cours

MODE DE REGLEMENT concernant cours shiatsu

En 1 fois par chèque :

Montant : …… N° du chèque :……Banque : ……

En 3 fois par chèque :

Montant : …… N° du chèque :……Banque : ……

En 10 fois par chèque :

Le 01/10/19 Montant : …… N° du chèque :……Banque : ……

Le 01/11/19 Montant : …… N° du chèque :……Banque : ……

Le 01/12/19 Montant : …… N° du chèque :……Banque : .....

ETC .....

Lieu des cours de shiatsu :
Théâtre du Mouvement 3 Rue Ste Marie des Terreaux 69001 Lyon

Horaire : de 9 heures à 13 h30

Date des Cours de shiatsu :
les samedis, du 26 septembre 2020 au 26 juin 2021 selon calendrier donné dans le programme.

Lieu des cours complémentaires au shiatsu :
Salle Dojo Le Châtelain 20 Rue Châtelain 69 Ste Foy Lès Lyon

Date et horaires des cours complémentaires au shiatsu :
Selon calendrier du programme de formation

COMPOSITION DU DOSSIER :

1 photographie récente (juste pour les 1eres années) lors de constitution du dossier
Le certificat d'aptitude à la pratique du shiatsu (de moins de 3 mois)
La fiche de renseignement remplie, datée et signée ainsi que le paiement

- En parrainant un nouvel adhérent (sur cotisation du parrain) – 10 %

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE.

Règlement de l'inscription :

L'inscription comprend la cotisation
+ Les différents documents polycopiés

Signature : L'ECOLE L'ELEVE